

Etudiants et stagiaires étrangers en Suisse

Autor(en): **Keller, Hans**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse**

Band (Jahr): **53/1962 (1962)**

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-115001>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Etudiants et stagiaires étrangers en Suisse¹

*(Quelques données numériques se rapportant
particulièrement aux pays en voie de développement.)*

La Suisse jouit au loin d'une remarquable réputation de pays d'études et de formation professionnelle. Année après année, de nombreux élèves étrangers, venant des pays les plus divers, suivent dans nos internats et lycées privés le programme d'études suisse, qui les mène jusqu'à la maturité. Nos universités et instituts universitaires n'exercent pas un moindre attrait. Les études de médecine sont en vedette, mais les sciences techniques et naturelles, de même que les humanités, voient aussi affluer les étudiants. Par ailleurs, le haut développement général de notre technique, joint à la solide position économique que nos efforts ont conquise, fait de la Suisse un lieu de prédilection pour ceux qui veulent parfaire leur formation pratique. Ces constatations sont surtout valables pour les pays en voie de développement: pour l'édification de leur structure économique et sociale, former des cadres compétents est une condition fondamentale de réussite. Petit pays, la Suisse a intérêt à maintenir cette position, à l'améliorer et à la fortifier, car il est indispensable pour elle de susciter, partout dans le monde, de la sympathie pour sa situation et pour ses problèmes. Tout ce qu'elle fait dans le domaine de la formation intellectuelle et professionnelle des étrangers est un des meilleurs moyens d'y parvenir.

Etudiants étrangers

Au cours de l'année universitaire 1960-61, 20 200 étudiants ont été immatriculés dans les universités suisses. 33 % d'entre eux, environ, étaient des étrangers. Cette proportion paraît considérable. Si l'on exprime par 100 le nombre des étudiants étrangers en 1953-54, on atteint le chiffre de 153 pour 1958-59 et, pour 1960-61, on constate une nouvelle augmentation, qui va jusqu'à 166. Ces chiffres sont

¹ Ce texte est extrait de la Revue universitaire suisse 1962/I

parlants. Une question se pose cependant: comment les apprécier dans le contexte international? Sur ce point, à vrai dire, nous devons nous contenter des données de 1958-59¹.

Du tableau N° 1, il ressort que, de 19 pays de l'OCDE² (manquent la Suède et le Luxembourg) ce sont de loin les Etats-Unis qui ont accueilli le plus d'étudiants étrangers (38 %) alors que la Suisse vient au 6^e rang (5 %). Mais, si l'on met le nombre des étudiants étrangers en rapport avec le nombre d'étudiants indigènes, le classement est bouleversé: la Suisse vient au 2^e rang, juste derrière l'Autriche, tandis que les USA reculent au 17^e rang. Le chiffre de 31,5 % pour la Suisse contraste nettement avec la moyenne des 19 pays, qui s'établit à 2,5 % seulement. Mais notre pays, qui est manifestement en tête, garde-t-il sa position si l'on examine les choses de plus près?

Si l'on va un peu plus au fond des choses, il s'avère que ce résultat n'est dû qu'au fait suivant: chez nous, le rapport entre le total des étudiants indigènes et le nombre des habitants âgés de 20 à 24 ans est beaucoup plus bas que dans d'autres pays.

TABLEAU 1

Etudiants étrangers dans quelques pays en 1958-59

Pays	N. des étudiants étrangers rapporté au total des étudiants étrangers de 19 pays de l'OCDE		N. des étudiants étrangers rapporté au total des étudiants de chaque pays		N. des étudiants indigènes rapporté au nombre des habitants de 20 à 24 ans	
	% ³	Rang	%	Rang	%	Rang
USA	38	1	1,5	17	29,2*	1
France		2	7,7	6	7,0	4
République fédérale allemande		3	9,2	5	3,5	15
Grande-Bretagne		4	10,7	4	2,8	18
Autriche		5	32,0	1	4,9	7
Suisse	5	6	31,6	2	3,7	13
Canada		7	5,8	7	7,7	2

* Ce haut pourcentage est influencé par le grand nombre des « Junior Colleges ».

¹ Les données numériques sont tirées d'une étude de l'OCDE: « Les Etudes à l'étranger — Conséquences pour les pays membres et associés de l'OCDE ». Paris — septembre 1961.

² OCDE = Organisation de coopération et de développement économique, comprenant 19 pays européens, plus les USA et le Canada.

³ Ces données manquant dans le texte allemand original, on n'a pu établir que celles qui concernent les USA et la Suisse.

Comme on peut le lire aux deux dernières colonnes du Tableau N° 1, ce rapport n'est que de 3,7 %, ce qui signifie que, pour 1000 habitants des classes d'âge considérées, il n'y a que 37 étudiants. Non seulement ce chiffre est au-dessous de la moyenne de 4,3 %, mais il est si bas que seuls six des 19 pays considérés sont au-dessous. Voilà qui enlève quelque peu de son éclat à la forte proportion des étrangers dans le nombre total de nos étudiants. Le fait que le pour-cent des étudiants de notre pays qui sont dans des universités étrangères soit plus élevé (6,5 %) que dans la plupart des autres pays, ne compense que faiblement cela. Bien que des pays comme la Grande-Bretagne et l'Allemagne soient aussi mal classés, la conclusion s'impose: eu égard à la rapide évolution des conditions économiques et techniques, la proportion des universitaires devrait augmenter. Les chiffres nous donnent ici, pour ainsi dire, la confirmation d'une situation dont l'expérience quotidienne nous avait fait peu à peu prendre conscience.

Revenons à l'année 1960-61 et demandons-nous comment ce 33 % d'étudiants qui viennent d'autres pays se répartissent dans nos universités. Le Tableau N° 2 nous renseigne.

TABLEAU 2

Etudiants étrangers dans les universités suisses 1960-61

UNIVERSITÉ	Total des étudiants indigènes et étrangers	% des étudiants étrangers par rapport au total des étudiants	% des étudiants de pays en voie de développement par rapport au total des étudiants
Bâle	2531	35	2
Berne	2287	14	1
Fribourg	1719	38	14
Genève	3202	59	21
Lausanne	2241	48	17
Neuchâtel	634	28	14
St.-Gall	682	22	2
Zurich: Poly	3756	25	3
Uni	3142	23	1

Il est frappant de constater que le contingent des étrangers est dans presque toutes les universités romandes au-dessus de la moyenne de 33 % et qu'il atteint même 59 % à Genève. Cela doit tenir essentiellement à la plus grande zone de recrutement de la langue française comparée à celle de la langue allemande. Cette différence est encore

plus nette en ce qui concerne les pays en voie de développement. Alors qu'à Genève 21 % des étudiants viennent de pays en voie de développement — la moyenne de toutes les universités étant à 7 % — et qu'à Neuchâtel et à Fribourg aussi leur proportion, 14 %, est encore fort élevée, dans aucune des universités alémaniques leur contingent ne dépasse 3 %. Voilà qui montre nettement l'importance du critère de la langue dans le choix de l'université.

On ne peut malheureusement donner de réponse chiffrée à la question du nombre d'étudiants étrangers (et notamment de ceux qui viennent de pays en voie de développement) qui couvrent grâce à des bourses les frais de leurs études. On sait que, l'an dernier pour la première fois, la Confédération, se fondant sur un arrêté fédéral ad hoc, a accordé des bourses à 40 ressortissants de pays industrialisés et à 60 étudiants de pays en voie de développement, mesure qui doit être répétée sur la même échelle pendant les quatre prochaines années. En outre, il existe avec des universités étrangères des conventions d'échange, aux termes desquelles environ 50 étudiants, au total, de pays voisins du nôtre, de Grande-Bretagne, des Etats-Unis, du Canada et de Scandinavie suivent les cours de nos universités, en échange de camarades suisses. De plus, chacune des universités, et notamment l'Institut universitaire des hautes études internationales à Genève, de même que de nombreuses fondations étrangères, aident des universitaires à faire leurs études en Suisse. L'œuvre de s. Justin à Fribourg mérite une mention spéciale: année après année, depuis des décennies, elle accueille de nombreux étudiants et paie leurs études.

Stagiaires de l'industrie et de l'administration.

Seule l'application concrète des connaissances acquises, leur utilisation dans la pratique nous rend capables de travailler à plein rendement. Du reste, non seulement toute activité pratique augmente l'expérience professionnelle, mais elle entraîne en même temps un enrichissement des connaissances. Depuis des années, et dans une mesure toujours croissante, l'économie suisse accueille comme stagiaires dans ses entreprises, pour des périodes plus ou moins longues, des collaborateurs étrangers de tous les niveaux de formation professionnelle. Elle leur permet ainsi d'acquérir une expérience et des connaissances professionnelles précieuses, ce qui constitue par la suite une aide importante pour les pays en voie de développement et sert par ailleurs, directement ou indirectement, les intérêts de l'économie suisse elle-même.

Ces stagiaires forment différentes catégories: les uns sont de jeunes collaborateurs de filiales suisses installées à l'étranger, d'entreprises travaillant sous licence ou de sociétés amies; d'autres

appartiennent au personnel technique de clients étrangers et doivent, par exemple, se mettre au courant des caractéristiques techniques de nouveaux produits en voie d'introduction; d'autres encore sont des universitaires qui doivent accomplir un stage pratique pendant les vacances, ou à la fin de leurs études. Dans le secteur des assurances, le faisceau des efforts s'est noué dans le « Swiss Insurance Training Centre » créé par la *Société suisse de réassurance*: on y organise régulièrement des cours de cadres en anglais d'une durée de six mois à l'intention de fonctionnaires des assurances des pays en voie de développement. Il n'est pas possible de déterminer à combien s'élève, dans l'ensemble, le nombre de ces stagiaires; il est certain qu'il y en a des centaines, si ce n'est davantage. On s'efforce actuellement d'établir à périodes fixes leur nombre et la durée de leur stage.

On est mieux informé sur le nombre des ressortissants de pays en voie de développement qui, aidés par des bourses de la Confédération, viennent faire un stage pratique en Suisse (cf. Tableau 3).

TABLEAU 3

Boursiers provenant de pays en voie de développement

ANNÉE	FRAIS SUPPORTÉS PAR			TOTAL
	la Confédération	l'ONU	les USA: « Third Country Training Program »	
1959	19	111	53	183
1960	53	126	79	258
1961	202	165	46	413

Les bourses accordées dans le cadre de la coopération technique avec les pays en voie de développement accusent, ces dernières années, une augmentation en flèche. S'il n'y avait guère, en 1959, que 19 boursiers, leur nombre s'est accru, l'an dernier surtout, et dépasse 200, en provenance de 33 pays. En outre, 211 autres boursiers ont été placés dans notre économie et dans notre administration par le « Service de la coopération économique » à la demande de l'ONU et de ses organisations spéciales, de même que dans le cadre du « Third Country Training Program » américain. Le nombre total des stagiaires accueillis de cette façon a passé en deux ans de 183 à 413. Cependant, compte tenu du fait que les possibilités de placement, comme les moyens disponibles, sont limités, on ne peut guère s'attendre à une nouvelle augmentation pour l'année courante.

Un mot encore sur ce qu'on appelle les « boursiers bilatéraux », dont la Confédération supporte les frais de séjour, et qui proviennent exclusivement de pays en voie de développement. Ces gens sont choisis avec beaucoup de soin. Il faut non seulement que les candidats, dont la désignation appartient aux gouvernements intéressés, possèdent les connaissances professionnelles (et linguistiques) nécessaires au succès du complément de formation qu'on veut leur donner, mais on doit en outre avoir la garantie qu'une fois rentrés dans leur pays, les boursiers pourront mettre leurs connaissances au service de ce pays. Pendant leur séjour en Suisse, ils doivent fournir des rapports périodiques contresignés par l'entreprise qui les forme; un exemplaire de ces rapports va, chaque fois, au gouvernement intéressé; même après qu'ils ont repris leur travail dans leur pays ils doivent renseigner le Délégué à la coopération économique sur la suite de leur carrière. Si le programme des bourses a pu jusqu'à présent se dérouler dans une large mesure sans accroc, on le doit d'abord à toute la compréhension que l'économie privée, l'administration et de nombreuses autres institutions témoignent pour nos préoccupations, à la complaisance avec laquelle elles accueillent dans leurs entreprises et établissements, en dépit de la haute conjoncture, des boursiers pour compléter leur formation et aident efficacement le Délégué à établir les programmes individuels de perfectionnement professionnel.

Au reste, la Confédération a une tendance de plus en plus marquée à ne pas accueillir seulement des boursiers individuels, mais à organiser de véritables cours de formation. On obtient ainsi, du point de vue de l'aide au développement, un champ d'efficacité beaucoup plus étendu, surtout si l'on forme du personnel instructeur qui peut ensuite être engagé dans un pays en voie de développement pour y former à son tour un nouveau personnel. Les cours durent de quelques mois à deux ans et combinent souvent l'enseignement théorique et le stage pratique. L'an dernier, plus de 130 boursiers ont suivi des cours collectifs de ce genre: contremaîtres et chefs d'ateliers (Israéliens), futurs maîtres d'écoles professionnelles, chefs des services d'apprentissage dans l'industrie (Congolais), inspecteurs d'écoles (Somalis), personnel subalterne de l'hôtellerie (Grecs et Tunisiens), techniciens, géomètres. On prépare actuellement d'autres cours spéciaux, en particulier pour le perfectionnement des maîtres d'enseignement agricole de 10 pays de langue française.

Mais des cours spéciaux tels que ceux-là sont organisés encore d'une troisième part: l'Union syndicale suisse a mis sur pied une fondation qui se donne pour tâche de former des cadres syndicaux pour les pays en voie de développement. On a créé à Chouilly près de Genève un centre, où, ce printemps, fut organisé un cours de plusieurs semaines, le second déjà, auquel ont participé des

syndicalistes du Congo (Léopoldville et Brazzaville). En outre, l'Institut universitaire des Hautes études internationales à Genève organise, sur mandat de la Fondation Carnegie, des cours d'une année pour de jeunes diplomates des pays en voie de développement.

Quelques remarques de principe.

On sait que, pour les boursiers et les stagiaires étrangers, notamment pour ceux qui viennent de pays en voie de développement, il se pose toute espèce de problèmes d'adaptation. On ne trouve le contact, de part et d'autre, que peu à peu, en tâtonnant. Pour eux comme pour nous, l'adaptation exige certains efforts : les deux parties doivent apprendre, faire preuve de tolérance réciproque et chacune doit accepter ce qui est différent chez l'autre. Un grand pas est fait vers la compréhension mutuelle lorsque le premier contact avec les boursiers-stagiaires est favorable. Mais l'improvisation n'y suffit pas : il faut organiser la manière dont on les accueille et dont on les entoure ; il ne s'agit pas pour autant d'empiéter indiscrètement sur la liberté de nos hôtes, ni de les importuner d'une assistance encombrante, mais bien de se mettre à leur disposition ; il faut que les mesures que l'on prend pour les entourer soient plutôt un cadre qu'une organisation rigide qui s'enfle et devienne un but en soi.

Pour le moment, sans aucun doute, nous sommes encore au stade initial, de sorte que le danger d'une surorganisation est minime. Ce qu'on a appelé « l'hospitalité touristique » est une des caractéristiques de notre pays : même entre Suisses nous ne connaissons guère la simple et spontanée hospitalité proprement dite ; pourtant, il semble que dans les rapports avec les ressortissants des pays en voie de développement certains progrès apparaissent. Au demeurant, l'expérience montre que l'adaptation à nos modes d'existence est en règle générale plus facile pour ceux qui font un stage pratique que pour les étudiants. Il y a à cela différentes raisons : les stagiaires se trouvent intégrés, dès le début, dans une communauté d'entreprise, où le travail fait inévitablement naître les contacts ; ils sont plus âgés, plus mûrs, ont plus de sens de la vie que des étudiants. C'est pourquoi il est bon qu'à l'université on se préoccupe très sérieusement de la manière dont on entoure les étudiants étrangers. Aussi bien une sous-commission de la Commission fédérale des bourses pour étudiants étrangers vient d'élaborer un plan général. La constitution des « groupes de contact » qui existent déjà dans les universités et dont une partie font un travail excellent, est un pas important dans la bonne direction.

Manque de contact, adaptation insuffisante à nos modes d'existence, c'est un danger auquel sont exposés plus que d'autres les étudiants des pays en voie de développement. L'autre danger, qu'il

ne faut pas prendre moins au sérieux, c'est une trop bonne adaptation, une intégration complète à nos modes d'existence, à nos façons de penser, à notre style de vie. En règle générale, deux ans n'y suffisent pas, mais un séjour plus long peut fort bien conduire à un détachement du pays natal. Conséquence? L'universitaire qui a achevé sa formation préfère exercer son métier dans le pays qui l'a accueilli ou dans un autre Etat industriel et tourner le dos pour toujours, ou pour longtemps, à son pays d'origine. Lorsque d'importantes entreprises suisses utilisent dans leur exploitation, comme collaborateurs à plein temps, 15 à 20 universitaires venant de pays en voie de développement et dont une partie vivent depuis des années dans les pays occidentaux, c'est peut-être à leur avantage réciproque. Mais si l'on considère les choses d'un peu plus haut, on se dit que dans la plupart des cas ces gens font cruellement défaut à leurs pays d'origine, où ils seraient nécessaires pour édifier une économie qui a un tel besoin de se développer. Des plaintes de ce genre s'accumulent dans les pays en voie de développement. Elles conduisent nécessairement à se poser cette question: ne ferions-nous pas bien de porter plus d'attention aux possibilités d'accorder une aide personnelle et financière aux pays en voie de développement qui veulent mettre sur pied et organiser leurs propres universités? Certes, le problème soulevé ainsi est complexe. Mais il se pose très sérieusement: aujourd'hui, pour toute une série d'Etats industriels de l'Occident — et demain, semblablement, pour nous. L'œuvre de l'Université de Zurich en faveur de l'Université de Monrovia au Libéria est déjà dans la ligne nouvelle à laquelle nous venons de faire allusion. C'est un début, modeste, mais riche de promesses.

HANS KELLER

*délégué du Conseil fédéral
à la coopération technique*